



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES  
SOUSSIONS À :**

NRC.BidReceiving-  
ReceptiondesSoumissions.CNRC@nrc-cnrc.gc.ca

**REQUEST FOR PROPOSAL  
AMENDMENT  
MODIFICATION À LA DEMANDE DE  
PROPOSITIONS**

**Proposal To:** National Research Council Canada

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

**Proposition au :** Conseil national de recherches Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

**Instructions : See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes  
Comments - Commentaires**

**Issuing Office – Bureau de distribution**  
National Research Council Canada  
Conseil national de recherches Canada

<b>Title – Sujet</b> Spiders Off-Axis Ellipsoid (Oae) & Gpi Cal2.0 Off-Axis Parabolar (Oap) Mirror / Miroirs Elliptiques Hors Axe (Oae) De Spiders & Miroir parabolique hors axe (OAP) de GPI CAL2.0	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 23-58221-B	<b>Amendment Date – Date de la Modification</b> June 27, 2024, 2024 / 27 Juin 2024
<b>Amendment No. - N° Modification</b> 002	
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>  at – à 02 :00 PM / 14 h 00 on – le July 04, 2024, 04 Juillet 2024	<b>Time Zone Fuseau horaire</b>  EDT /HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à :</b>  Wendy Semegen	
<b>Email address – l'adresse courriel :</b> <a href="mailto:Wendy.Semegen@nrc-cnrc.gc.ca">Wendy.Semegen@nrc-cnrc.gc.ca</a>	
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b>	
National Research Council Canada Victoria, BC V9E 2E7  Conseil national de recherches du Canada Victoria, Colombie-Britannique V9E 2E7	
<b>Vendor/firm Name and address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b> <b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)-</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Cette modification a pour but de prolonger la date et l'heure de clôture et de répondre aux questions reçues à ce jour comme suit :

## **QUESTIONS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

### **Question n° 1**

Pouvez-vous transmettre les dessins pour chaque composant optique?

### **Réponse n° 1**

Tous les dessins disponibles sont déjà fournis dans l'énoncé des besoins à l'annexe A de la demande de soumissions.

### **Question n° 2**

Est-il nécessaire que ces systèmes optiques soient fabriqués dans un pays d'origine précis?

### **Réponse n° 2**

Non, il n'y a pas de pays d'origine précis pour la fabrication des miroirs demandés.

### **Question n° 3**

À l'annexe A, il est précisé que le miroir OAP doit satisfaire la spécification suivante : « Le miroir doit être recouvert d'une couche d'or non protégée ». Une couche d'or protégée serait-elle acceptable?

### **Réponse n° 3**

Non. Une couche d'or protégée n'est pas acceptable. Une couche d'or non protégée est requise pour l'OAP, comme précisé, afin de maximiser la réflectivité. Le miroir sera dans un dôme de télescope, à l'intérieur d'un instrument fermé.

### **Question n° 4**

Au critère obligatoire O1, le CNRC demande au soumissionnaire de démontrer qu'il est en activité depuis plus de cinq (5) ans à la date de clôture de la demande de propositions. Le CNRC peut-il accepter de réduire le critère à quatre (4) ans?

### **Réponse n° 4**

Non. Le CNRC a déterminé que les cinq années d'activité d'une entreprise sont requises comme indicateur de sa stabilité financière (capable de résister à une pandémie ou à d'autres fluctuations du marché) et de sa réputation/fiabilité. En exigeant un historique commercial plus long, le CNRC peut atténuer les risques associés aux échecs de performance, aux litiges juridiques et à l'abandon de projets.



**Question n° 5**

Si le soumissionnaire a moins de cinq ans d'activité, mais que son fabricant a des références de produits substantielles et est en activité depuis plus de cinq ans, cela peut-il être accepté?

**Réponse n° 5**

Non. Nous passons un contrat avec le soumissionnaire. Par conséquent, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères techniques obligatoires énoncés à la section 4.1.1.1 de la demande de soumissions.

**Question n° 6**

En quoi le nombre d'années en activité est-il important pour le produit à offrir si ce dernier n'est pas évalué?

**Réponse n° 6**

Nous exigeons des miroirs construits sur mesure qui ne sont pas encore produits et ne peuvent pas être évalués au moment de la demande de soumissions. C'est pourquoi nous évaluons plutôt les capacités et l'expérience passée des soumissionnaires. Le nombre d'années d'exploitation d'une entreprise est facile à évaluer et peut fournir plusieurs indicateurs indirects, tels que l'expérience et l'expertise, la confiance et la fidélité des clients, la réputation et la stabilité financière.

**Question n° 7**

S'agit-il d'une commande unique ou avez-vous un besoin régulier de composants optiques?

**Réponse n° 7**

À l'heure actuelle, il s'agit d'une exigence unique. Toute exigence future fera l'objet d'une demande de soumissions entièrement nouvelle, qui pourrait avoir d'autres spécifications.

**Question n° 8**

Quelle est l'application de ces pièces?

**Réponse n° 8**

Veuillez consulter la section 1.0 Objectif de l'annexe A – Énoncé des besoins.

**Question n° 9**

Avez-vous une fourchette budgétaire précise pour ce projet?

**Réponse n° 9**

Non. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.



### **Question n° 10**

À la section 2.0 Spécifications techniques obligatoires de l'annexe A – Énoncé des besoins, on précise que les deux (2) miroirs « OAE1 » et « OAE2 » doivent respecter les spécifications suivantes : La surface arrière des miroirs doit être : dépolie, plane, parallèle au centre de la surface frontale (c.-à-d. à  $-57,2 \pm 0,5^\circ$  du grand axe) (pas d'inclinaison) et dépolie, plane, parallèle au centre de la surface frontale (c.-à-d. à  $-75,6 \pm 0,5^\circ$  du grand axe) (pas d'inclinaison). Accepteriez-vous que la surface arrière du miroir soit inclinée?

### **Réponse n° 10**

Non, le CNRC n'acceptera pas que la surface arrière des miroirs soit inclinée.

### **Question n° 11**

À propos de la section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires : « Les soumissionnaires sont priés de faire des références croisées aux critères techniques obligatoires dans un format concis en utilisant la page, les paragraphes et les sous-paragraphes applicables à leur documentation technique à l'appui. » Étant donné que ces miroirs seront fabriqués sur mesure et qu'il n'y a pas de fiche technique disponible à cette étape, est-il acceptable pour un soumissionnaire d'indiquer clairement que tous les critères obligatoires sont respectés?

### **Réponse n° 11**

Reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions ne suffit pas. Tous les documents requis sont inclus dans chacun des critères techniques obligatoires; le renvoi sert à indiquer où trouver l'information dans la soumission technique du soumissionnaire.

### **Question n° 12**

Référence : Section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoire. O1 : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il est en activité depuis plus de cinq (5) ans à la date de clôture de la demande de propositions. Le soumissionnaire doit fournir une copie de son avis de liste de dossier d'entreprise fourni par l'Agence du revenu du Canada ou le certificat d'enregistrement ou de constitution en société.

Notre sous-traitant possède l'expérience requise dans ce domaine depuis plus de cinq ans. Pourriez-vous, s'il vous plaît, remplacer le mot « soumissionnaire » par « soumissionnaire/sous-traitant »?

### **Réponse n° 12**

Non, le terme « soumissionnaire » restera. Nous n'accorderons aucun contrat subséquent à des sous-traitants; par conséquent, nous demandons au soumissionnaire de nous fournir la preuve qu'il est en activité depuis plus de cinq (5) ans.

### **Question n° 13**

Voir O2 : « Le soumissionnaire doit fournir la documentation de projets antérieurs qui montrent sa capacité ou sa compétence dans la fabrication de systèmes optiques asphériques avec au moins deux exemples selon les spécifications suivantes ». Notre sous-traitant peut fournir les documents requis. Pourriez-vous, s'il vous plaît, remplacer le mot « soumissionnaire » par « soumissionnaire/sous-traitant »?



### **Réponse n° 13**

Non, le terme « Soumissionnaire » restera. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de soumettre tous les documents requis dans sa soumission technique, que la documentation démontre que le soumissionnaire est le fabricant ou que son sous-traitant est un fabricant de l'optique asphérique.

### **Question n° 14**

Ce projet est-il soumis aux International Traffic in Arms Regulations (ITAR) ou à toute autre restriction à l'exportation?

### **Réponse n° 14**

Non. Il n'y a aucune restriction à l'importation ou à l'exportation dans la présente demande de soumissions.

### **Question n° 15**

Vous demandez actuellement un seul ensemble de systèmes optiques. Le même ensemble de systèmes optiques sera-t-il requis à l'avenir? Si oui, veuillez présenter un calendrier.

### **Réponse n° 15**

Non. Il s'agit d'une exigence unique pour un instrument précis.

## **MODIFICATION À LA SOLLICITATION**

### **Sur la page couverture, sous L'invitation prend fin – Solicitation Closes**

#### **Supprimer** :

02 Juillet 2024

#### **Insérer**

04 Juillet 2024

### **Sous la partie 2 Instructions à l'intention des soumissionnaires, 2.3 Présentation des soumissions**

**Supprimer** : dans son intégralité

#### **Insérer:**

Les soumissions doivent être soumises uniquement par voie électronique à l'unité de réception des soumissions du Conseil national de recherches Canada (CNRC) au plus tard à 14 h 00 HAE (l'heure du serveur du CNRC), le 04 **Juillet** 2024 à l'adresse électronique suivante du CNRC :

[NRC.BidReceiving-ReceptiondesSoumissions.CNRC@nrc-cnrc.gc.ca](mailto:NRC.BidReceiving-ReceptiondesSoumissions.CNRC@nrc-cnrc.gc.ca)



Il existe au CNRC des restrictions relatives aux courriels entrants. **La taille du message, y compris les pièces jointes, ne doit pas dépasser 10Mo.** Des fichiers compressés ou des liens vers des documents de soumission ne sont pas permis. Les courriels entrants qui dépassent la taille maximale permise ou qui contiennent des fichiers compressés seront bloqués par le système de courriel du CNRC. Une soumission transmise par courriel qui est bloquée par le système de courriel du CNRC sera considérée comme non reçue. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est bel et bien reçue.

Aucune offre **ne doit pas** être envoyée directement au l'autorité contractante.

Toutes les soumissions deviendront la propriété du CNRC.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions sur papier (copies papier ou électroniques sur support) et les soumissions transmises par télécopieur au CNRC ne seront pas acceptées.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**